



NOTES DE POINT DE PRESSE DE LA MINUSTAH

23 mars 2006

Transcription éditée du Point de presse hebdomadaire de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) animé par le Porte-parole de la Mission, Damian Onsés-Cardona, en compagnie du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général, Larry Rossin.

A-Intervention du Porte-parole

Elections :

- La MINUSTAH prend note du décret Présidentiel convoquant le peuple haïtien pour le second tour des élections législatives le 21 avril prochain. Nous nous réjouissons de la publication de cette nouvelle date.
- La MINUSTAH prend note également de toutes les autres décisions du Conseil Electoral Provisoire.
- Nous sommes en train d'adapter nos capacités logistiques pour répondre aux besoins du deuxième tour des élections législatives.
- Nous sommes conscients des efforts logistiques supplémentaires qu'il faudra fournir, notamment, en raison de la répétition des élections dans certains endroits du pays mais nous sommes prêts à faire face aux exigences de cette situation.
- Nous vous informons que nous avons initié, à nouveau, la formation des 48 grands formateurs chargés de former les travailleurs des bureaux électoraux.

Cette nouvelle formation intègre toutes les leçons apprises lors du 1^{er} tour afin d'éviter que certaines erreurs ne se répètent. De même, un accent particulier est mis sur le mode d'utilisation, de gestion et de transport du matériel électoral sensible.

- L'impression des bulletins de vote pour le second tour a débuté. Elle devrait s'accélérer prochainement avec la fin du contentieux.

Remplacement du contingent maroco-espagnol dans le Nord - est

- Comme annoncé, il y a quelques semaines, le contingent conjoint maroco-espagnol va être remplacé avant la fin du mois de mars dans la région du Nord-est par un contingent uruguayen de taille à peu près similaire.
- La passation de service entre les soldats du contingent maroco-espagnol et les soldats uruguayens se déroule bien.
- Le fait que les uruguayens soient hispanophones va permettre de poursuivre l'appui fourni, par les troupes de la MINUSTAH, aux autorités haïtiennes de la région, sur les questions frontalières entre la République dominicaine et Haïti.

Voyages de l'Ambassadeur Valdès à New-York

- L'Ambassadeur Valdès participe, le vendredi 24 mars, à la réunion du Comité Exécutif pour la Paix et la Sécurité des Nations Unies. Il aura l'occasion de briefier les membres du comité sur la situation en Haïti et de faire le bilan des actions de la MINUSTAH au cours des derniers mois.
- Le Conseil de Sécurité organisera, le lundi 27 mars, une session ouverte sur Haïti. L'Ambassadeur Gabriel Valdès ainsi que le Président élu, René Préal, prendront part à cette session, présidée par l'Argentine. Au cours de cette séance, interviendront, entre autres, le Président élu Préal, l'Ambassadeur Valdès, le Ministre des Affaires du Brésil ainsi que le Ministre des Affaires Etrangères de la Grèce. En outre, les Ministres des Affaires Etrangères de la Guyane et des Bahamas s'exprimeront respectivement au nom du Groupe de Rio et de la Caricom.

Droits de l'Homme

- Dans le département de la Grande Anse, le bureau régional des droits de l'homme, en collaboration avec les UNPOL, a organisé des séances de formation sur les droits de l'homme pour les agents de la PNH. Ces séances ont été organisées les 21 et 22 mars à Bonbon, Abricot, Dame-Marie et Anse d'Hainault. A Aquin, dans le département du Sud, la Section des Droits de l'Homme a également organisé une séance de formation en Droits de l'Homme à l'intention des agents de la Police Nationale d'Haïti affectés audit commissariat.

La réhabilitation d'un tronçon de 85 km de la route Nationale 1, situé entre Cap-Haïtien et Ennery.

- Les travaux de réhabilitation d'un tronçon de 85 km de la route nationale 1 situé entre Cap-Haïtien et Ennery, près des Gonaïves, ont récemment démarré et devraient se terminer au mois d'août 2006.
- L'Union Européenne **finance** ces travaux pour un montant de 1 million d'euros.
- Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est chargé de **la gestion des fonds**.
- La MINUSTAH, à travers une unité du génie militaire du Chili, **réalisera 80% des travaux**, notamment la réparation des trous, l'asphaltage et le goudronnage du tronçon long de 85 km.
- Des **PME** (petites et moyennes entreprises) **haïtiennes sont chargées de l'exécution de 20% des travaux**, entre autres, drainage des canaux, et la construction des murs de soutènement.

B-Intervention du Représentant spécial adjoint principal

Je suis originaire de la Californie. J'étais diplomate américain pendant près de 30 ans, en Afrique et dans les Caraïbes ainsi qu'en Europe orientale et occidentale.

Dans ma carrière diplomatique, j'étais avant en Haïti, entre 1985 et 1988, comme conseiller politique de l'ambassade américaine à Port-au-Prince. J'étais ici entre 1993-1994 pour travailler sur Haïti dans le cadre de ma fonction, à l'époque, au Conseil national de sécurité, à Washington. J'avais du travail à faire quant à la restauration de la démocratie dans ce pays. Je suis maintenant un retraité du Département d'Etat depuis près de deux ans, donc je ne travaille plus pour le gouvernement américain.

Avant de venir ici, j'ai travaillé pour les Nations Unies, précisément au Kosovo où j'étais le numéro 2 de la Mission. Maintenant, ici comme Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général, je voudrais vous expliquer un peu mes différents rôles. M. Hocine Médili qui était à la Mission l'année dernière, a joué un peu le même rôle que je suis appelé à jouer. Fondamentalement, je suis chargé de l'un des piliers de la Mission, celui qui traite les questions de Droits de l'homme, de la justice, de la police ainsi que les affaires civiles et la section qui vient en appui au processus électoral et finalement, l'administration même de la Mission. Deuxièmement, quand M. Valdés est en dehors du pays, j'assume d'office ses fonctions. Troisièmement, je suis chargé d'assurer une gestion généralisée de la Mission et une meilleure coordination entre tous les collègues, non seulement ceux qui figurent dans notre organigramme mais aussi le commandant de nos forces militaires ainsi que le Représentant adjoint pour les affaires de développement et les Agences des Nations Unies.

Il est vrai que je suis ici seulement depuis 2 semaines, on a quand même déjà une fructueuse coopération au sein de l'équipe.

D'après mes expériences ici dans le passé et au Kosovo comme ailleurs, dans ma carrière diplomatique, pour réussir il est toujours important que nous travaillions avec les autorités haïtiennes, les institutions et tout le peuple haïtien surtout dans cet esprit de partenariat. Selon les résolutions du Conseil de Sécurité, il faut que nos démarches s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat, car Haïti est un pays indépendant et souverain. C'est le peuple haïtien et ses institutions qui sont chargés de l'avenir de ce pays.

A mon avis, pour atteindre nos objectifs il faut qu'il y ait un climat de respect mutuel. Nous devons toujours nous rappeler qu'il faut respecter le peuple haïtien, les institutions haïtiennes, les leaders haïtiens, la société civile. Nous attendons également à être respecté des institutions haïtiennes car nous sommes mandatés par le Conseil Sécurité des Nations Unies dont Haïti est l'un des membres fondateurs. Les décisions prises sous la Charte des Nations Unies sont importantes pour Haïti et pour tous les pays. Aujourd'hui, je crois que c'est une grande occasion pour le nouveau gouvernement d'orienter Haïti vers un avenir plus promettant, avec plus d'espoir. Il y a beaucoup de travail à faire mais je crois que le peuple Haïtien a fait son choix en élisant un président.

Et ils vont participer au deuxième tour des législatives pour élire les membres de l'Assemblée nationale, de la Chambres des députés et du Sénat. Je crois que toutes ces personnalités devront travailler ensemble pour le progrès d'Haïti.

Nous n'avons pas le mandat de gouverner ce pays comme c'était le cas au Kosovo mais nous avons pour mission d'aider les institutions dans certains domaines, aider le gouvernement, aider à établir l'Etat de droit, les Droits de l'homme etc...Donc, nous allons travailler avec les institutions et le nouveau gouvernement et j'espère que tout ira pour le mieux.

Je voudrais souligner de mon point de vue personnel que le rôle de l'Assemblée Nationale et du Parlement est absolument essentiel. On a élu un président, il aura un gouvernement. L'Exécutif est très important. Mais la Constitution haïtienne de 1987 a établi un gouvernement avec les différentes branches et j'étais là à l'époque, c'était très bien pour le peuple Haïtien. Donc, le rôle du parlement sera aussi très important. J'ai visité le bâtiment hier, les travaux sont en cours et je crois qu'il sera achevé avant l'entrée en fonction du nouveau Corps législatif. Nous, à la MINUSTAH, nous voulons travailler avec cette institution pour qu'elle devienne plus forte et plus capable de faire son travail.

Je voulais simplement dire que moi-même, le Représentant spécial, tous les hommes, les femmes de la MINUSTAH sont là et seront disponibles aux institutions haïtiennes pour soutenir le processus de développement afin qu'Haïti marche vers un avenir meilleur et un plus grand avenir.

Merci

QUESTIONS / RÉPONSES

QUESTION : M. Larry Rossin, quelle est votre première impression de la situation en Haïti ?

Larry Rossin : J'ai la chance d'arriver dans le pays à un moment où l'insécurité, en particulier, le phénomène du kidnapping a beaucoup baissé. Je crois qu'après l'élection présidentielle, les forces politiques en Haïti ont décidé de se tourner vers l'avenir, de donner une chance aux nouvelles autorités appelées à gérer les affaires du pays. Mon impression est assez positive, j'ai pu constater des changements qui ont eu lieu en Haïti durant ces vingt dernières années. Ils sont nombreux mêmes s'ils ne sont pas tous positifs.

QUESTION : Comme vous étiez déjà en Haïti en 88 et en 94, qu'est-ce qui vous a motivé à y revenir ? Ensuite, est-ce que votre nomination signifie que M. Valdés va bientôt démissionner ?

Larry Rossin : Je commence par la 2^e question : M. Valdés n'a pas donné sa démission. Comme tout le monde, il ne va pas rester en Haïti pour le reste de sa vie ; c'est d'abord aux Haïtiens que revient ce droit. Il est évident que dans un temps pas trop éloigné, M. Valdés quittera Haïti mais cela n'a rien à voir avec mon arrivée ici. Par ailleurs, quant à ce qui m'a motivé à revenir ici, je crois qu'une fois qu'on était déjà venu, l'envie peut vous prendre naturellement d'y revenir.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Bureau de la Communication et de l'Information publique de la MINUSTAH au tel. : (509) 510-2563 ext : 6027 ou 510- 3183/84/85 ext. : 6037- 6034-6035 ou consultez le Site Internet de la Mission au <http://www.minustah.org>